

Image not found or type unknown



Droits des enfants suite a un deces

Par **joceD**, le **09/05/2019** à **16:16**

Mon père est decedé l'an dernier, mes parents étaient divorcés Mon père etait remarié et nous sommes deux enfants majeure nous demande suite a une modification du regime matrimonial de signer une renonciation anticipée a l'action en retranchement que cela signifie t-il

merci de votre aide

J.D